



## Conseil d'Administration du 27 mars 2013

*Cette séance du 27 mars 2013 voit l'arrivée du nouveau président de l'ONF, Jean-Yves Caullet, ancien préfet et député de l'Yonne, après le départ d'Hervé Gaymard, parvenu à la fin de son mandat. Le conseil est donc renouvelé sur la forme, quelques représentants des tutelles changent mais les deux vice-présidents Jean-Claude MONIN et Laurent DE NORMANDIE, conservent poste et titre. Bien que d'une autre couleur politique, l'ancien Président Gaymard avait laissé le sentiment d'un homme utile, qui croyait en l'ONF et l'avait sûrement défendu, au moment de la signature du contrat 2012-2016, de fortes tentations de délégations de la gestion forestière publique vers le secteur privé. L'arrivée du nouveau président augure-t-il d'une autre gouvernance au sein de l'ONF ?*

Le propos du nouveau président rassure tout d'abord sur l'attachement de l'homme et du Gouvernement qui l'a nommé, à l'ONF service public et partenaire de la filière bois. Il dit connaître les souffrances des personnels et n'hésite pas à évoquer les suicides au sein de l'établissement. Il se dit ensuite confiant dans les compétences et la capacité d'innover. Bref, un discours un peu *polissé*, feutré et rien de bien nouveau, sauf lui. On sent cependant qu'à l'instar de son prédécesseur, l'homme n'entend pas se confiner dans un rôle de passe-micro.

La première démarque apparaîtra dès l'examen de la résolution sur les admissions en non-valeur, lorsque le SNPA demande et obtient !! de faire modifier le texte afin de conserver l'information sur les créances en non-valeur au niveau actuel (*au lieu de le relever, comme proposé par la DG*). Ce fait peut sembler anodin, mais n'arrive que rarement en Conseil d'administration, c'est à souligner.

Un peu plus tard, le président reviendra à la charge, afin qu'un membre de l'administration complète une réponse, sur un point qu'il avait tenté d'éviter ... Le président rappelle l'habitude qu'il a de gérer les débats de son conseil municipal (*il est maire d'Avallon*), et souhaite visiblement rendre ceux du conseil opérationnels. L'examen du résultat 2012 va lui en donner l'occasion.

## Résultat 2012

### *Des recettes en baisse*

Quelques chiffres tout d'abord. Les recettes pour 2012 sont nettement plus faibles que prévu avec une baisse de 78,8 M€ par rapport au budget prévu :

- Ventes de bois -33 M€ (-13,3 %)
- Activités conventionnelles (MIG et concurrentiel), -28,2 M€ (-15,6 %)
- Cessions d'actifs s'élèvent à 3,9M€ soit -17,6M€

### *Des charges contenues*

Les charges externes baissent également de 22 M€, traduction quasi latérale de la baisse de l'activité et de baisse importante des frais généraux.

Par contre la masse salariale baisse (hors pensions civiles) de 12.6 M€, soit une réduction supplémentaire de 100 ETP en plus de la baisse des effectifs prévue au contrat.

### **Activité bois : une baisse de 50 % en 13 ans**

Pour le bois, le résultat reflète à la fois la baisse des volumes vendus et la baisse des cours. Et si comme dans les autres domaines, ils sont aussi la conséquence de prévisions trop élevées, voire carrément à contre-tendance, il n'en reste pas moins que *le bois ne paie plus le bois*. La ressource fondamentale de l'ONF, censée garantir la stabilité financière à sa création, ne représente plus en 2012 qu'un **quart** des recettes totales. En combinant la baisse des cours du bois, quasi constante depuis 1999 et la part grandissante des bois façonnés (et donc des frais de façonnage), l'ONF a perdu depuis la tempête, **la moitié** de son chiffre d'affaires net sur l'activité bois.

Le concurrentiel vient en second avec 20% du chiffre d'affaires total. La baisse 2012 s'explique par la stagnation du CA grands comptes, dans lequel des espoirs chimériques avaient été mis, et par une diminution de plus de 10 M€ des travaux commandés par les Communes.

La baisse des recettes attendues par les ventes de biens immobiliers non utilisés est plus conjoncturelle car elle est liée à la fin du bail emphytéotique avec l'Etat.

Le *presque* équilibre du budget est obtenu par une gymnastique comptable provenant d'une part, de la sortie, à titre rétroactif, du versement compensateur du champ de la TVA et de la fin du bail emphytéotique concernant les maisons forestières de l'Etat.

Tout cela engendre des reversements à l'ONF pour un montant total de 58 M€, que d'aucuns ont présenté comme une aide « exceptionnelle » et salvatrice pour l'Etablissement. Sûrement, sauf que le remboursement de sommes indument payées n'est pas franchement une aide. Par contre la fin « provisoire » du bail immobilier est un vrai plus pour la trésorerie de l'Office.

Reste la nouvelle ponction sur les « effectifs » qui fait mal et même très mal. En ce domaine, le contrat n'est déjà plus respecté, et une fois de plus, ce sont les effectifs qui paient le plus lourd tribu.

Le Directeur Général ne manquera pas de remercier les personnels pour cet effort supplémentaire, dont personne n'avait compris la teneur lors de la re-prévision budgétaire de Juillet 2012. Le SNPA l'assure du fait que les personnels n'ont pas souhaité cela et qu'il s'agit bien d'une diminution « complémentaire », aucunement affichée, même au sein du Conseil...

Le SNPA remarque d'ailleurs que la Direction est devenue coutumière du fait et demande que les chiffres annoncés initialement au budget, en termes d'effectifs soient eux aussi respectés. A quoi bon prévoir des chiffres faux, ou sciemment « édulcorés » pour mieux les transgresser ensuite. Les personnels ont besoin de transparence et d'éclaircissements dans ce domaine.

Une fois de plus, *mais le discours devient daté*, tout se passe comme si la masse salariale n'était qu'une simple charge déconnectée de l'activité et qu'il est de bon de raboter à toute occasion. Personne ne semble se poser la question, sauf les représentants des personnels qui l'exprimeront clairement, des effets néfastes d'une telle mécanique budgétaire.

Cette déclaration trouvera un certain écho aux oreilles du nouveau Président qui approuve la nécessité d'une transparence des chiffres.

Ce rapport budgétaire, point quasi-central de la séance du Conseil, va donner lieu ensuite à une mise en pièce croisée de tous les responsables potentiels de ce pauvre résultat.

*C'est connu et cela s'est déjà vu en Conseil d'Administration, lorsque les chiffres sont bons, c'est grâce à soi et lorsqu'ils sont mauvais, c'est de la faute de l'autre.*

A ce petit jeu, certains ont des talents incontestables et le long discours des COFOR (*consultable sur notre site internet*) cerne quelques responsables, à commencer par le DG, dont les prévisions sont jugées irréalistes au regard du bilan.

La FNB rajoute du feu au canon en arguant que le budget 2013 ne vaut guère mieux et que les résultats sont aussi prévisibles. En cela les COFOR et la FNB rejoignent, mais un peu tard à notre goût, l'opinion unanime des représentants des personnels lors des présentations budgétaires 2012 et 2013, sauf que notre vote, conforme à notre parole, était négatif.

Curieux partenaires et curieuses postures, des uns déjà fortement associés à la gouvernance de l'établissement au travers de la commission de la forêt communale, et des autres (la FNB) qui ne cessent de réclamer un siège à la table des négociateurs signataires du Contrat en vue de la préparation de la prochaine loi d'avenir et de son volet forêt.

Tout en reconnaissant avoir voté des budgets fantaisistes pour donner un message positif en direction des Tutelles, les deux vice-présidents *taille*nt un costume à la gestion de la Direction Générale, à l'attitude desdites Tutelles, invoquent les marchés, la mondialisation, disent comprendre l'inquiétude des personnels, mais n'en tiennent aucun compte, et se drapent dans l'habit d'un Cassandre du lendemain, pour conclure : « *on ne peut pas payer plus* ».

Curieuse attitude que celle des Tutelles qui, sous des dehors intraitables, finissent au coup par coup, par sortir la tête de l'eau à l'Etablissement, en fin d'année, par des mesures nouvelles ou imprévues.

Curieuse attitude encore que celle d'un Directeur Général, qui dit ne pas pouvoir présenter que des budgets acceptables aux Tutelles, c'est-à-dire en équilibre, quitte à afficher des prévisions très décalées et parfois, complètement hors du temps ou du contexte économique du moment.

Le SNPA fera ensuite remarquer aux COFOR, qui n'apprécieront guère, que la diminution des commandes de travaux, dans un moment difficile pour l'ONF n'est pas totalement digne d'un partenaire. En effet la baisse des travaux communaux représente en final *et largement* le coût de la nouvelle taxe à l'hectare, ce qui *n'arrange pas les bidons* de l'opérateur ONF, en enlevant à ce prélèvement toute fonction de ressource complémentaire. Les COFOR s'insurgent, expliquent que c'est le niveau des recettes qui engendre le réinvestissement et tentent de convaincre tout de même d'un soutien sans faille.

Du coup l'étau se resserre sur l'ONF qu'on jure aimer par-dessus tout, surtout s'il fait siennes toutes les difficultés de la filière et de ses acteurs, qu'il accepte tout et notamment de se réformer, encore et encore, d'abandonner ceci ou cela, pour se recentrer sur un « cœur de métier » qui ne lui permettrait plus de vivre, sur les bons conseils de ces édiles.

Le groupe de négociations ONF - Communes - Tutelles, duquel les représentants des Personnel sont absents, semble avancer beaucoup plus vite que le groupe OS – Tutelles, (3 réunions ont déjà été organisées, contre 1 pour les organisations syndicales) et les sujets abordés touchent à de nombreux sujets de la gestion ONF, jusqu'au niveau des effectifs de terrain et à la qualification des personnels, aux ratios production encadrement, en proposant aussi des comparaisons avec des entreprises du secteur privé...

Inquiétant, alors que dans le même temps, le groupe OS – Tutelles patauge dans une réunion « tour de table » avec des représentants des tutelles qui semblent découvrir nos problèmes ...

A tous ceux qui craignent pour la réalisation du budget 2013, le représentant du ministère de l'agriculture et de la Forêt se bornera à rappeler les engagements du contrat, et l'assurance du soutien du Gouvernement à l'outil ONF, établissement public chargé de l'application du régime forestier, parce qu'il représente la péréquation et le long terme.

Une fois de plus, la discussion budgétaire ressemble à un *poker menteur* où chacun tente de refiler à l'autre les plus mauvaises cartes ou bluffe sans vergogne pour rafler la mise. Au milieu de cela, l'ONF est tiraillé de toutes parts et semble faire toujours mal, de plus en plus encadré par des directives ou des conseils contradictoires et peut-être pas toujours désintéressés. Cette situation n'est pas nouvelle, elle dure maintenant depuis plus de 10 ans, et il n'est pas étonnant qu'elle en décourage plus d'un...

Notre nouveau Président s'arroe la conclusion en rappelant qu'il faut une politique rigoureuse, mais pas de rigueur, une masse salariale qui préserve la capacité d'intervention de l'ONF, et un secteur opérationnel préservé des efforts budgétaires nécessaires.

Même si l'ambiance n'y est pas, il ne faut pas désarmer dans la recherche de ressources nouvelles, et notamment sur le carbone, bien que décevant pour l'instant. La bonne parole conclut que le soutien des forêts publiques à la filière ne doit pas s'impacter sur le gestionnaire.

Louable discours qu'on pourrait applaudir des deux mains, si les faits et la situation actuelle ne contredisaient pas en tout, les pistes explorées par notre nouveau Président.

*En final le Président dit vouloir se rendre utile à l'ONF et annonce des visites sur le terrain, des rencontres avec les personnels, la hiérarchie, les partenaires, les acteurs de la filière, et affiche la volonté de nous faire « sortir du club » par une communication accrue en direction du grand public.*

*Aux actes, Président ...*